

Conférence de presse de début d'année du 3 janvier 2019

Tout a un prix

Exposé de Jacques Bourgeois (le discours prononcé fait foi)

En plus de la production de denrées alimentaires, l'agriculture suisse fournit diverses prestations envers la société : des biens dits « publics ». Alors que les biens et les services agricoles primaires se retrouvent sur un marché d'offre et de demande, un tel marché fait défaut pour les biens publics. Aucun particulier n'est en effet prêt à payer pour leur usage, même si l'avantage qui en découle est largement reconnu. Les biens publics sont des produits fournis par les familles paysannes en parallèle à la production agricole. Voici quelques exemples de biens publics afin d'illustrer mes propos : la sécurité de l'approvisionnement, l'entretien du paysage, l'encouragement de la biodiversité ou le maintien d'activités dans les régions rurales. Étant donné que personne n'est prêt à payer pour ces biens et qu'il en résulte une défaillance du marché, la politique doit veiller, par des mesures incitatives correspondantes, à ce que ces biens soient produits dans les quantités demandées par la société. C'est à ce titre qu'intervient le politique avec en particulier les articles Constitutionnels 104 a sur la sécurité alimentaire et l'article 104 sur l'agriculture. L'article Constitutionnel 104 sur l'agriculture exige que non seulement la sécurité de l'approvisionnement de la population soit assurée mais également la préservation des ressources naturelles et l'entretien du paysage, tout comme l'occupation décentralisée du territoire. La politique agricole tient compte de ces articles Constitutionnels et l'octroi des paiements directs permet de rémunérer ces prestations d'intérêts publics non couvertes par le marché.

L'agriculture suisse couvre aujourd'hui la moitié des besoins du pays en denrées alimentaires. La disponibilité de nourriture en quantité suffisante, dans toute situation, est désignée par le terme de « sécurité alimentaire ». Il faut voir dans la croissance démographique, conjointe à un recul des terres agricoles, les prémices d'un défi grandissant. Le peuple suisse s'en est aussi rendu compte et a décidé d'inscrire, par 78,7 % des voix, la sécurité alimentaire dans la Constitution l'année dernière. Quant au terme de « souveraineté alimentaire », il désigne le droit d'un État de définir de manière autonome sa politique alimentaire, selon les besoins de sa population. En Suisse, cette notion a aussi trouvé sa place dans la loi sur l'agriculture. Elle demande de concevoir la politique agricole de sorte à donner les moyens à l'agriculture de fournir ses prestations multifonctionnelles à la société. La population suisse désire une production indigène et aime disposer d'un large choix de produits suisses et régionaux. Elle est d'ailleurs prête à payer 15 à 30 % de plus pour ces produits selon le « Baromètre de la consommation », que DemoSCOPE réalise régulièrement. La propension à payer davantage n'est toutefois pas illimitée et dépend du budget disponible des ménages.

Outre la sécurité de l'approvisionnement, l'entretien du paysage constitue une autre prestation importante de la production agricole. Sans l'agriculture, la Suisse serait recouverte de forêts. Le pays ne se prêterait guère aux activités de loisirs de la population, et encore moins au tourisme. Les champs variés de dimension plutôt modeste, les vaches en train de paître jusqu'à haute altitude ou les fermes idylliques font plaisir aux yeux de tout le monde. Un pays envahi par la forêt représenterait aussi un immense inconvénient pour la biodiversité, car seules la faune et la flore des forêts trouveraient un habitat adapté en Suisse. Mais combien coûte effectivement l'entretien du paysage ? Il n'existe pas de chiffre officiel à ce sujet. Par contre, il est possible de déterminer ce que coûteraient la préservation des terres agricoles et le maintien de la forêt dans ses limites si quelqu'un d'autre s'en occupait. Selon des chiffres officiels de l'Office fédéral des routes, la Confédération dépense 8200 francs par hectare et par année pour l'entretien des surfaces vertes le long des routes nationales. Nous avons émis l'hypothèse que l'entretien des terres agricoles est un peu moins fastidieux, du moins celles situées en plaine, et nous avons donc divisé de moitié le coût par hectare. Malgré cela, rien que la fauche des 1,5 million d'hectares de terres agricoles coûterait quelque 6,2 milliards de francs par an.

Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini



D'autres prestations publiques, comme l'encouragement de la biodiversité ou le maintien d'activités dans les régions rurales, ont aussi une valeur, même si elles n'ont pas de prix officiel. Il est encore plus difficile de les chiffrer. Comme nous ne nous appelons pas Avenir Suisse, nous renonçons à faire des calculs abracadabrants. Par contre, j'espère que vous vous souviendrez de mes propos la prochaine fois que vous entendrez parler de la part de 0,6 % de l'agriculture dans le PIB.